



PERSPECTIVES LOCALES

Le cabinet au service des projets locaux



CATALOGUE DE FORMATIONS

Contactez nous :

06 61 04 65 57

emma.cadier@perspectiveslocales.com

www.perspectiveslocales.com

Edition 2024

NOTRE SAVOIR FAIRE A VOS CÔTES

« Les collectivités locales ont acquis par leurs actions quotidiennes, crédibilité et visibilité auprès du citoyen. Aujourd'hui, elles sont le premier investisseur public et portent la majorité des compétences au service des usagers et des entreprises.

Ce sont elles qui se positionnent actuellement comme acteur du changement climatique, de la résilience énergétique mais aussi sur les grands enjeux qui accompagnent la transformation de notre société.

Sans évoquer la contrainte financière, omniprésente, tout choix politique se doit d'être mesuré, apprécié quantitativement et qualitativement, afin de s'assurer de son efficacité aujourd'hui comme pour demain. Le citoyen, dont les attentes sont de plus en plus fortes, attend du décideur politique qu'il mette en œuvre des projets et des services responsables dans le temps.

Pour toutes ces raisons, l'intérêt d'accompagner les collectivités dans leurs projets, la formation de leurs élus et de leurs agents sur les questions financières paraît plus qu'évident.

Plus qu'une ambition, notre promesse auprès de vous se traduira par un accompagnement sur mesure et de proximité. Au-delà de l'expertise qui sera déployée, c'est bien la mise en place d'une écoute attentive à vos besoins et de pédagogie dans nos réponses, qui fondent un accompagnement d'excellence au service de vos projets que nous saurons mettre en œuvre. »

Emma Cadier
Fondatrice de Perspectives Locales

SOMMAIRE

BUDGET ET COMPTABILITE

- 1- Les grands principes budgétaires
- 2- Lire et comprendre les documents budgétaires
- 3- Préparer son budget primitif
- 4- Piloter son exécution budgétaire

STRATEGIE FINANCIERE

- 1- Les ratios de santé financière d'une collectivité
- 2- L'analyse financière rétrospective
- 3- L'analyse financière prospective

INTERCOMMUNALITE

- 1- Les relations financières EPCI / communes
- 2- CLECT et transfert de compétences
- 3- Le pacte financier et fiscal

FISCALITE

- 1- Panorama de la fiscalité locale
- 2- Révision des valeurs locatives des locaux professionnels

GESTION DES SERVICES PUBLICS

- 1- Choisir le mode de gestion le plus adapté à son service public
- 2- Relations avec les associations
- 3- SEML/SPL ... panorama des sociétés parapubliques

BUDGET ET COMPTABILITE

- 1- Les grands principes budgétaires
- 2- Lire et comprendre les documents budgétaires
- 3- Préparer son budget primitif
- 4- Piloter son exécution budgétaire

Suivez nous !

Notre site www.perspectiveslocales.com
et recevez toute l'actualité sur nos formations

Objectifs de la formation

Les grands principes budgétaires remontent au XIXème siècle mais leur application est toujours d'actualité. Les connaître et comprendre leur mise en application permet de mieux appréhender certaines obligations lors de la préparation ou de l'exécution du budget.

Déroulé de la formation

I/ Définition des quatre grands principes budgétaires

L'annualité budgétaire
La spécialité budgétaire
L'universalité budgétaire
L'unité budgétaire

II/ Les nouveaux principes ou objectifs budgétaires

La sincérité budgétaire
L'équilibre budgétaire

III/ Institutions en charge du contrôle du respect de ces principes

Le rôle de la Chambre Régionale des Comptes
Le rôle de la préfecture

Les grands principes budgétaires

Et leur mise en application aujourd'hui

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique
Questions / réponses
Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, services, secrétaires de mairie
ou directions des finances

Niveau : ● ○ ○ ○ ○

Format : ½ journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

Lire et comprendre les documents budgétaires

Objectifs de la formation

Le vote du budget est un moment clé dans la vie d'un élu local. Cette formation vise donc à connaître les différentes composantes d'un document budgétaire et se repérer rapidement dans un document budgétaire pour trouver une information. In fine, l'objectif est bien de comprendre quelle est la situation financière de la collectivité.

*Saisir la situation financière
de sa collectivité*

Déroulé de la formation

I/ Les quatre temps forts de la vie budgétaire d'une collectivité

Présentation des types de documents budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, décision modificative, compte administratif)

II/ Les composantes d'un document budgétaire

L'organisation d'un document budgétaire

Présentation et lecture des principales annexes (focus sur les annexes de dette, du personnel, de la TEOM, de participation dans des organismes)

Les lignes clés à regarder

III/ Calcul des ratios financiers grâce à un document budgétaire

Les ratios d'épargne et de solvabilité

Les ratios de réalisation et de gestion

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique

Questions / réponses

Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, services, secrétaires de mairie
ou directions des finances

Niveau : ● ○ ○ ○ ○

Format : ½ journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

Objectifs de la formation

Le vote du budget primitif intervient une fois par an. Mais sa préparation court sur une demi année au moins pour la majorité des collectivités. Entre recensement des besoins, arbitrages budgétaires, écriture du DOB... les échéances sont nombreuses pour aboutir à ce moment clé. Ici, les bonnes pratiques pour vous permettre de le préparer dans les meilleures conditions vous sont présentées.

Déroulé de la formation

I/ Un calendrier adapté à sa collectivité

Bien choisir sa date de vote du budget en fonction de ses enjeux
Réaliser une note de cadrage
Proposer un calendrier en fonction de votre organigramme et de la place de vos élus dans la prise de décision

II/ La communication avec les services tout au long de la préparation

Le recensement des besoins par les services
Associer les services tout au long des arbitrages

III/ Mener les réunions d'arbitrages budgétaires

La préparation d'une réunion d'arbitrage
Réunion d'arbitrage technique avec les services
Réunion d'arbitrage politique avec les élus

Préparer son budget primitif

IV/ La simulation de ses recettes

Les recettes fiscales
Les dotations de l'Etat

IV/ Le DOB, un document technique et politique

Les principes et objectifs du ROB et du DOB
Faire du DOB un outil de communication politique

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique
Etude en groupe d'un cas pratique
Questions / réponses
Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, secrétaires de mairie,
directions des finances, DGA, DG
Niveau : ●●○○○

Format : 1 journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

Objectifs de la formation

Si le vote du budget est un moment important dans la traduction de ses projets politiques, le vote du compte administratif l'est tout autant. Et pour que celui-ci soit à l'image du budget, il est nécessaire que l'exécution du budget ait été bien pilotée. Ce pilotage est possible si l'on se dote des bons outils et que l'on associe les acteurs concernés tout au long de l'année

Déroulé de la formation

I/ Identifier les indicateurs de suivi de l'exécution

Travailler avec un référent de l'exécution budgétaire par service / direction
Déterminer de manière partagée les indicateurs pertinents pour le suivi en fonction des particularités du service

II/ Le calendrier annuel de rencontres sur l'exécution

Mettre en place et piloter un calendrier d'exécution
Préparer et animer les rencontres avec les services

III/ Lier préparation et exécution budgétaire

Tirer les conclusions et assurer le suivi des rencontres avec les services
Ajuster la préparation budgétaire en fonction de l'exécution
Mesurer dans le temps les critères d'exécution budgétaires

Piloter son exécution budgétaire

IV/ Le rapport du compte administratif

Mesurer à l'échelle de la collectivité l'exécution du budget dans le rapport du compte administratif
Valoriser l'exécution et choisir les bonnes comparaisons

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique
Etude en groupe d'un cas pratique
Questions / réponses
Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, secrétaires de mairie,
directions des finances, DGA, DG
Niveau : ●●○○○

Format : 1 journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

STRATEGIE FINANCIERE

- 1- Les ratios de santé financière d'une collectivité
- 2- L'analyse financière rétrospective
- 3- L'analyse financière prospective

Suivez nous !

Notre site www.perspectiveslocales.com
et recevez toute l'actualité sur nos formations

Objectifs de la formation

Chaque structure, qu'elle soit publique ou privée, affiche à travers la tenue de sa comptabilité, sa santé financière. Celle-ci se lit à travers différents ratios. Cette formation permet d'identifier rapidement sur des documents budgétaires et comptables, la situation financière d'une collectivité.

Déroulé de la formation

I/ Les ratios de fonctionnement

Les soldes de gestion, définition, utilité et limite
Les marges de manœuvres de chaque solde

II/ Les ratios de l'investissement et de la dette

Le financement de l'investissement
La capacité de désendettement, définition, utilité, limite et marges de manœuvres

III/ Les ratios de trésorerie

Le résultat annuel de la collectivité
Le fonds de roulement, définition, utilité, limite et marges de manœuvres

Les ratios de santé financière d'une collectivité

Prérequis à l'analyse financière

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique
Etude en groupe d'un cas pratique
Questions / réponses
Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, secrétaires de mairie,
directions des finances, DGA, DG
Niveau : ●●○○○

Format : ½ journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

L'analyse financière rétrospective

*Connaitre sa situation
pour anticiper l'avenir*

Objectifs de la formation

Comprendre et maîtriser les enjeux d'une rétrospective financière. Connaître les grandes étapes et les ratios incontournables d'une analyse rétrospective. Identifier ses forces et ses faiblesses.

Déroulé de la formation

I/ Les prérequis de l'analyse financière rétrospective

La connaissance du contexte national sur les collectivités territoriales
Les principaux ratios d'analyse financière
Les documents nécessaires à l'étude

II/ L'analyse de la section de fonctionnement

Analyse des dépenses et recettes de fonctionnement (évolutions, montants, nature des principaux postes)
Analyse de la situation fiscale
Analyse du niveau de dotations

III/ L'analyse de la section d'investissement

Le cycle de l'investissement
Le financement des investissements
La dette et le fonds de roulement

IV/ L'analyse du résultat et du fonds de roulement

Les excédents ou déficits de chaque section
Appréhension du fonds de roulement

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique
Etude en groupe d'un cas pratique
Questions / réponses
Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, secrétaires de mairie,
directions des finances, DGA, DG

Niveau : ●●●○○

Format : 1 journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

Objectifs de la formation

Comprendre et maîtriser les enjeux d'une prospective financière.
Connaître les grandes étapes et les ratios incontournables d'une analyse prospective.

Déroulé de la formation

I/ Les prérequis de l'analyse financière prospective

La connaissance de l'évolution pressentie du contexte national
Les ratios cibles de la prospective
Les documents nécessaires à l'étude

II/ Le choix des hypothèses en fonctionnement

Choisir des hypothèses d'évolution à l'aune de l'évolution passée et du contexte national
Simuler la fiscalité à venir
Simuler les dotations à percevoir

III/ Choisir sa politique d'investissement

Articulation entre PPI et prospective
Arbitrage entre autofinancement et recours à l'emprunt

L'analyse financière prospective

Identifier et piloter ses marges de manœuvres

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique
Etude en groupe d'un cas pratique
Questions / réponses
Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, secrétaires de mairie,
directions des finances, DGA, DG

Niveau : ●●●○○

Format : 1 journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

INTERCOMMUNALITE

- 1- Les relations financières communes / EPCI
- 2- CLECT et transfert de compétences
- 3- Le pacte financier et fiscal

Suivez nous !

Notre site www.perspectiveslocales.com
et recevez toute l'actualité sur nos formations

Les relations financières communes/EPCI

Objectifs de la formation

Les relations financières entre les communes et leurs EPCI se sont complexifiées au fil des années, que ce soit à la suite des réformes successives ou en raison de l'évolution de la gouvernance partagée des compétences. Cette formation permettra de connaître non seulement les flux croisés mais aussi leur fonctionnement, les avantages et contraintes de chacun.

Déroulé de la formation

I/ A l'origine FA/FPU

Retour sur la fiscalité additionnelle et la fiscalité professionnelle unique
Mise en place de l'attribution de compensation

II/ Les transferts de compétences

Modalités d'évaluation des charges afférentes à une compétence
Évolutions de l'attribution de compensation
Impacts sur le CIF (coefficient d'intégration fiscale)

III/ Le FPIC

Notion de potentiel agrégé et autres indicateurs
Fonctionnement du FPIC et modulations à l'échelle du territoire

IV/ La DSC

Les critères de la DSC. Adapter sa DSC à son territoire et à ses compétences

*Et les marges de manœuvres
qu'elles offrent*

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique
Etude en groupe d'un cas pratique
Questions / réponses
Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, secrétaires de mairie, services
ou directions des finances

Niveau : ●●○○○

Format : 1 journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

Objectifs de la formation

Le transfert de compétences et la valorisation des charges afférente intervient à une seule fois pour une compétence définitivement transférée. Une méthode et un calendrier claire et partagée avec les communes permet de s'assurer d'un transfert dans de bonnes conditions et éviter les points d'achoppement avec les communes.

CLECT et transferts de compétences

Déroulé de la formation

I/ Rappel sur les dispositions légales du transfert de compétences

Article 1609 nonies C du Code Général des Impots

II/Préparer son calendrier de transfert de compétences

Identifier le niveau d'association des communes, des services et des élus
Préparer un calendrier en fonction de la nature de la compétence à transférer
Préparer des outils adaptés (grille de recueil, tableaux de bord...)

III/ Les différentes méthodes de valorisation des charges

Les méthodes de valorisation du fonctionnement
Les méthodes de valorisation de l'investissement
Le transfert de la dette

IV/ Les attributions de compensation

Décomposition d'une attribution de compensation
Les règles de vote
Le rapport quinquennal sur l'évolution des charges

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique
Etude en groupe d'un cas pratique
Questions / réponses
Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, secrétaires de mairie,
directions des finances, DGA, DG
Niveau : ●●●○○

Format : 1 journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

Objectifs de la formation

Le pacte financier et fiscal est un outil précieux au service de l'intercommunalité. Selon le projet de votre collectivité et au regard des compétences transférées, il peut apporter des solutions plus souples et pertinentes en complément des attributions de compensation.

Déroulé de la formation

I/ Le cadre légal du pacte financier et fiscal

Le pacte, obligatoire pour les collectivités contrat de ville
Les dispositions obligatoires d'un pacte financier et fiscal

II/La méthode d'élaboration du pacte financier et fiscal

Identifier l'objectif du pacte financier et fiscal (redistribution, solidarité, projet, mutualisation)

Identifier les groupes de travail à associer à la démarche
Etat des lieux financier et fiscal des communes et de l'EPCI
Etat des lieux institutionnel

III/ Les outils du pacte financier et fiscal

Pacte de redistribution, de solidarité, de projet, quels outils ?
Simuler les impacts des outils envisagés

Le pacte financier et fiscal

Outil privilégié des relations financières intercommunales

IV/ Le vote du pacte

La majorité au moment du pacte : la mise en avant d'une gouvernance réussie

Le bilan du pacte : l'auto critique en n+1

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique

Etude en groupe d'un cas pratique

Questions / réponses

Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, secrétaires de mairie, directions des finances, DGA, DG

Niveau : ●●●○○

Format : 1 journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

FISCALITE

- 1- Panorama de la fiscalité locale
- 2- Révision des valeurs locatives des locaux professionnels

Suivez nous !

Notre site www.perspectiveslocales.com
et recevez toute l'actualité sur nos formations

Objectifs de la formation

La fiscalité locale a fortement évolué ses dernières années. Avec la dernière réforme majeure en date qui a notamment conduit à la suppression de la taxe d'habitation, une mise à plat de ce dont chaque collectivité dispose et des mécanismes de compensation associés permet de mieux appréhender ses recettes.

Déroulé de la formation

I/ Le principe d'autonomie financière des collectivités

Définition et principes

Evolution de l'autonomie fiscale aujourd'hui

II/ La fiscalité de chaque collectivité aujourd'hui face à leurs compétences

Région

Département

EPCI

Commune

La fiscalité liée à des compétences

II/ Les mécanismes de compensation ou correction dans les réformes fiscales

Le FNGIR et la DC RTP

Le coefficient correcteur

Panorama de la fiscalité locale

Comprendre un paysage en évolution

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique

Questions / réponses

Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, secrétaires de mairie, services ou directions des finances

Niveau : ● ○ ○ ○ ○

Format : 1 journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

Révision des valeurs locatives des locaux professionnels

Objectifs de la formation

La révision des valeurs locatives des locaux professionnels a conduit à une nouvelle méthode de valorisation des bases fiscales des locaux professionnels mais aussi à de nouvelles opportunités d'optimisation de ces bases. Sa bonne compréhension permet de ressortir mieux armer pour connaître son territoire et préparer ses CIID.

Déroulé de la formation

I/ Objectifs et principes de la réforme

Retour sur l'ancienne méthode de détermination des valeurs locatives
Principes de calcul d'une valeur locative
Les fichiers fiscaux utiles à la lecture de ses bases fiscales

II/ Les leviers des collectivités sur leurs bases fiscales dans le cadre de la CIID

Qu'est ce que la CIID ?
Modulation des secteurs lors de la révision des locaux professionnels
Modulation des coefficients de localisation

III/ Les autres outils fiscaux de pilotage de développement économique

Les exonérations et abattements pouvant être mis en œuvre
Les prémices de l'observatoire fiscale

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique
Etude en groupe d'un cas pratique
Questions / réponses
Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, services ou directions des finances

Niveau : ●●●○○

Format : 1 journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

GESTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- 1- Choisir le mode de gestion le plus adapté à son service public
- 2- Relations avec les associations
- 3- SEML/SPL ... panorama des sociétés parapubliques

Objectifs de la formation

Le mode de gestion du service ne dépend pas que du choix politique de confier ou conserver en interne une compétence. Derrière, des enjeux techniques d'expertise, de maîtrise des coûts, de transparence. Chaque mode de gestion à ses avantages, et chaque compétence à ses particularités. Cette formation vise à mettre ces éléments objectifs en lumière.

Déroulé de la formation

I/ Présentation des différents modes de gestion

La régie et les autres formes de régie (régie intéressée, régie à autonomie financière)
Le marché public
La concession (affermée ou concédée)

II/ Les particularités financières, techniques et juridiques de chaque mode de gestion

Le choix du mode de gestion sera impactant sur la structure budgétaire de la collectivité : dans son périmètre même, en raison des flux financiers entre le délégant et le délégataire et de la dimension fiscale.

III/ Exemples concrets au regard de différentes compétences

Construction et gestion d'un parc de stationnement
Propreté urbaine
Opération d'aménagement

Choix du mode de gestion

Le plus adapté à son service public

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique
Etude en groupe d'un cas pratique
Questions / réponses
Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, secrétaires de mairie, services ou directions des finances

Niveau : ●●○○○

Format : 1 journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

Objectifs de la formation

Les associations forment un acteur incontournable des collectivités. Les relations avec celles-ci peuvent toutefois apparaître complexes. Connaitre ses obligations en tant que financeurs des associations mais aussi ses droits, aide à mieux piloter sa relations avec ses dernières.

Déroulé de la formation

I/ Les subventions aux associations

Les règles d'attributions des subventions pour les collectivités
Les obligations a posteriori pour les associations
Focus sur les aides en nature

II/ Le respect de la probité dans les relations aux associations

La probité, définition
Les mesures à prendre pour prévenir les atteintes à la probité

III/ Le contrôle des associations

La tenue de la comptabilité par les associations
Les documents pouvant être demandés et contrôlés
Les obligations de contrôles de la collectivité

Relation avec les associations

Partenaire de premier ordre des collectivités

IV / Les outils pour piloter ses relations avec les associations

Le contrat d'engagement républicain
Le conventionnement

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique
Etude en groupe d'un cas pratique
Questions / réponses
Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, secrétaires de mairie, services ou directions des finances

Niveau : ●●○○○

Format : 1 journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

Objectifs de la formation

Les sociétés parapubliques peuvent être un outil précieux pour externaliser un besoin, tout en conservant une main mise sur le service, le projet, qui leur sont confiés.

Déroulé de la formation

I/ Fonctionnement organisationnel des SEML/SPL

Organismes décideurs
Capital social et objet social

II/ Le statut de l' élu au sein d'une société publique

Répartition des sièges au sein du conseil d'administration
Au conseil d'administration
Au conseil de surveillance

III/ Rôles et leviers d'action d'une société publique

Manque de moyens financiers : quels leviers ?
Objet social : quelles marges de manœuvres ?

SEML/SPL... panorama des sociétés parapubliques

IV/ La société publique et le transfert de compétences

Règles de transfert
Valorisation d'une société publique

Moyens pédagogiques

Exposé pédagogique
Etude en groupe d'un cas pratique
Questions / réponses
Communication du support de présentation à l'issue de la formation

Informations pratiques

Public visé : élus, secrétaires de mairie, services ou directions des finances

Niveau : ●●○○○

Format : 1 journée

Lieu : dans vos locaux / visio-conférence

ADAPTATION DES FORMATIONS ET TARIFS

Ce catalogue constitue un premier aperçu des formations que peut dispenser PERSPECTIVES LOCALES. En fonction de vos besoins et du profil des personnes à former, chaque formation peut être adaptée ou construite sur mesure. Egalement, les modules peuvent être combinés pour réaliser des formations plus complètes sur deux jours.

TARIFS :

500€ TTC /jour par
participant

Formation de groupe :
1 200€ TTC/jour

Majoration
déplacement* :
300€

**uniquement pour les collectivités
situées à plus de 250km de Toulouse*

Chaque formation est dispensée par défaut sur site. Pour des raisons de commodité à la demande du client , celles-ci peuvent être réalisées en visio conférence.